

Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

Commission du Territoire d'action de l'Eurométropole Commission du Territoire d'action Ouest Commission du Territoire d'action Sud

44020 - Soutien aux activités socio-éducatives

Propositions d'attribution de subventions à des associations socio-éducatives agissant en faveur des jeunes bas-rhinois pour l'année 2019

CP/2019/376

Service chef de file:

J - Mission éducation, sport, jeunesse J350 - Service de la jeunesse et de la vie associative

Résumé:

Le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers le Plan d'actions Enfance Jeunesse Famille 2018-2023 (PAEJF), « Un avenir pour nos enfants » adopté par l'Assemblée plénière le 25 juin 2018. Ce plan vient compléter le Plan Actions Educatives et Collèges (PAEC) adopté le 20 mars 2017 et confirmer l'ambition du Département d'accompagner les jeunes Bas-Rhinois dans la construction de leur avenir. Le Département du Bas-Rhin contribue à l'autonomie et à l'engagement des jeunes avec une attention particulière pour les plus vulnérables en soutenant les associations qui développent des actions socio-éducatives en direction des jeunes de 10 à 25 ans et favorisent leur engagement.

Le présent rapport propose d'attribuer une aide au titre de l'année 2019 aux associations CCS Rotterdam, Les Francas, AFEV, Centre de Loisirs Jeunes de la Police Nationale, Arachnima, Réseau Animation Jeunes de Monswiller, Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement, Mouvement Rural de la jeunesse Chrétienne, MJC de Barembach, Réseau Express Jeunes et la Fédération des Centres Socioculturels du Bas-Rhin.

La politique départementale en faveur de la jeunesse adoptée par l'assemblée plénière le 25 juin 2018 (délibération CD/2018/021) s'organise principalement autour de deux enjeux :

- Rendre les jeunes autonomes et confiants dans l'avenir pour de futurs adultes responsables,
- Une société inclusive, ouverte aux jeunes et favorisant leur épanouissement.

Différents axes visent à soutenir l'engagement des jeunes, à les accompagner dans l'apprentissage de la citoyenneté, à favoriser le vivre ensemble, l'expérimentation individuelle et l'intégration sociale. En complément des centres socioculturels qui bénéficient d'un soutien dans le cadre de contrats d'objectifs pluriannuels, le Département soutient des actions conduites par des associations qui agissent notamment en faveur des jeunes de 10 à 25 ans en conformité avec les axes prioritaires développés dans le plan d'actions Enfance jeunesse famille.

Les associations et les projets suivants répondent à l'un ou plusieurs de ces axes :

Sur le territoire de l'EMS, notamment les secteurs relevant de la politique de la ville :

Le Centre de Loisir Jeunes (CLJ) de la Police Nationale

Cette association fait partie d'un réseau national de 39 structures locales réparties dans 31 départements, créé en 1992 par le Ministère de l'Intérieur. Son action se centre essentiellement à Strasbourg sur les quartiers de Hautepierre et du Neuhof, où elle dispose de locaux, mais également à la Meinau et au Neudorf. Elle a pour objectifs de promouvoir la citoyenneté, d'aider ses membres et les jeunes qu'elle prend en charge à développer leurs qualités, leurs capacités ainsi que leurs projets personnels, de favoriser les développements individuels par des activités collectives (par la promotion d'un individu au sein d'un groupe), et de réfléchir au sens à donner à l'engagement des jeunes.

Le CLJ intervient à travers des actions d'une grande diversité, ainsi qu'à travers des partenariats avec des centres socio-culturels ou des associations de quartiers. L'association effectue un travail original et sérieux dans le domaine de l'accompagnement et des loisirs d'enfants et de jeunes (y compris la prise en charge de collégiens présentant des problèmes de comportement envoyés par l'Education Nationale).

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 8 200 €, au titre de 2019.

Projet « Graines de philo » de l'association Les Francas

Le projet « Graines de Philo » a pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes d'acquérir des compétences et des savoirs de base nécessaires à l'exercice de la citoyenneté à travers des activités éducatives, hors et dans le temps scolaire, ainsi qu'en lien avec les parents et les populations des territoires. Cette action se décline en 3 étapes : animation de temps de débat à portée philosophique, réalisation d'une synthèse (affiches) des idées développées et d'échanges avec les familles. Le projet « Graines de Philo » proposé par les Francas s'inscrit dans une démarche qui a pour objectif de conscientiser les jeunes dès leur plus jeune âge aux questions relatives à la citoyenneté et leur rôle dans le débat public.

Les actions liées à ce projet ont essentiellement lieu sur les territoires classés en Politique de la Ville à Strasbourg et à Lingolsheim. Elles touchent 4 500 élèves, essentiellement en école Primaire et au Collège et impliquent parents et partenaires associatifs et professionnels.

Le Festival Graines de Philo est le point d'orgue de l'action, c'est un temps d'échanges, laissant une place aux parents. Des ateliers autour de la radio, de la vidéo et des jeux d'entrainement pour développer les habiletés de penser sont proposés lors de cette manifestation, rassemblant environ 200 personnes chaque mois de juin. Cette 6ème édition s'est déroulée le 12 juin 2019. D'autres temps de valorisation du travail effectué sont prévus cette année dans les structures pour sensibiliser les parents et l'ensemble des habitants de chaque territoire.

Par ailleurs, l'association a l'ambition de recruter un coordinateur (0,5 ETP) pour pérenniser et développer cette action engagées depuis 12 ans, notamment en animant un réseau « Graines de Philo » des éducateurs (organisation de rencontres, échange et analyse de pratique, conférences, présentation de nouveaux outils,...)

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 1 500 € au titre de 2019.

La Tournée d'été de l'association Arachnima

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, l'association Arachnima met en œuvre un projet qui propose une animation de rue à caractère festif et convivial, qui s'appuie sur des actions éducatives et citoyennes ; il s'adresse aux familles et à la jeunesse des quartiers dans lesquels se déroulent les animations. Son contenu mêle une offre artistique et culturelle, sportive, ludique, scientifique, citoyenne, sur un même lieu au sein des quartiers et à destination d'un public intergénérationnel pour permettre à chacun de découvrir et de pratiquer plusieurs activités, dans un esprit collectif de vivre ensemble. L'aide est affectée aux actions à destination des jeunes et des jeunes adultes, notamment en partenariat et en complémentarité avec l'offre des CSC des territoires concernés.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association Arachnima une subvention de 9 000 €, au titre de 2019.

La Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)

L'AFEV développe des projets en faveur de l'engagement, de la réussite éducative. Essentiellement orientée vers les quartiers prioritaires de la Ville, l'AFEV mobilise des étudiants de tous milieux et propose des actions qui s'adaptent constamment au contexte évolutif des dispositifs en place. En sommeil depuis quelques années, l'AFEV a relancé une dynamique locale très forte sur les quartiers de Hautepierre, de la Meinau et du Neuhof à Strasbourg, ainsi que ceux du Marais et des Ecrivains à Schiltigheim, tous classés prioritaires de la Politique de la Ville.

L'équipe compte 3 salariées, 620 étudiants bénévoles et 32 volontaires en service civique.

L'action principale de l'association est l'aide aux devoirs à domicile en complémentarité des dispositifs PRE et CLAS, sur la base d'orientations convenues avec les établissements scolaires. En 2018/19, 228 bénévoles accompagnés par l'association ont assuré le suivi individuel de près de 200 élèves dont une dizaine au foyer du Neuhof, dans le cadre d'un partenariat avec l'école primaire et l'établissement. Cette action inédite, soutenue par le Département l'an dernier, a donné autant satisfaction aux enfants qu'aux partenaires.

En complémentarité de cette action phare, l'AFEV développe d'autres propositions d'engagement, notamment le volontariat en résidence dans des établissements scolaires en zone prioritaire : collège du Ried (Bischheim), collège Solignac (Neuhof), collège Truffaut (Hautepierre). Ces jeunes accompagnent les projets des établissements dans la résolution de problématiques telles que le lien entre les élèves et la communauté éducative, l'implication des familles, l'ouverture de l'école sur le quartier.

Autre dispositif d'engagement, les Koloc' A Projets solidaires (KAPS) permettent à des étudiants de vivre en colocation dans des quartiers prioritaires en s'engageant avec les habitants. Recrutés, formés et accompagnés par les équipes AFEV, ces colocataires solidaires appelés « kapseurs » développent des actions solidaires avec et pour les habitants : animation de temps de convivialité entre voisins, accompagnement d'enfants et de jeunes en fragilité scolaire, (ré)investissement d'espaces publics partagés, coconstruction de projets avec les structures de quartier et les habitants.

Ces colocations originales offrent la possibilité à des jeunes de vivre autrement leur habitat en s'impliquant quotidiennement dans la création de lien social et de lutte contre

les inégalités. Les 15 « Kapseurs » logés dans 4 appartements à la Meinau, ont suivi individuellement une douzaine d'élèves, initié plusieurs événements au sein de la résidence, participé à des événements dans le quartier et suivi un projet de jardin partagé.

Enfin, l'AFEV s'inscrit résolument dans la démocratisation de l'enseignement supérieur. Elle mobilise ainsi des étudiants qui contribuent à l'orientation des collégiens (participation aux forums organisés dans les collèges, organisation de visites de campus, présentation des formations supérieures, etc.). Des expérimentations ont été menées en lien et complémentarité avec l'association DClic, présente dans les collèges sur ces thématiques. Cet axe est en cours de développement.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association AFEV une subvention de 2 000 € au titre de 2019.

Le Centre Culturel et Social Rotterdam

Le CCS Rotterdam intervient à Strasbourg dans le quartier des XV et dans la cité Rotterdam, un secteur qui présente une importante mixité sociale. Cette structure assure essentiellement un accueil périscolaire de près de 400 enfants des écoles situées à proximité, dont l'Ecole européenne, dans le cadre d'un centre de loisirs.

Toutefois, l'association a développé depuis 2015 son action en direction de la jeunesse en réaction à une hausse sensible des incivilités, notamment à caractère discriminatoire. Elle est accompagnée techniquement en cela par la démarche concertée des financeurs (CAF, Ville et Département), ce qui a permis l'arrivée d'une animatrice et d'un animateur sportif pour développer la présence de l'association hors les murs, notamment sur les lieux de tension. Un partenariat avec les Francas dans l'animation de rue se développe depuis la rentrée 2018.

Le développement des loisirs en direction de la jeunesse fait partie d'objectifs partagés entre l'association, la Ville de Strasbourg, la CAF du Bas-Rhin et le Département pour les années à venir, à l'instar du développement de la participation des habitants et du partenariat sur le territoire.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association CCS Rotterdam à Strasbourg, une aide d'un montant de 5 000 €, au titre de 2019.

La commission territoriale EMS réunie le 9 septembre 2019 a émis un avis favorable aux propositions de renouvellement des subventions à ces structures pour un montant total de 25 700 €.

Sur le territoire Ouest

Le Réseau Animation Jeunes (RAJ) de Monswiller

Le RAJ de Monswiller, créé il y a une vingtaine d'années, est une association au rayonnement intercommunal qui compte 600 adhérents pour 25 bénévoles actifs, ainsi que 4 salariés à temps plein et 2 autres Equivalents Temps Pleins répartis sur l'année. Elle agit dans des domaines divers notamment dans le cadre de séjours de vacances et d'accueils de loisirs : sa vocation principale est le développement d'actions, d'animations et de lieux d'accueil pour les 11-18 ans de la Communauté de Communes de la Région de Saverne. Elle propose des actions incitant les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables, à un public se composant principalement de collégiens.

Le RAJ a obtenu l'agrément « Espace de Vie Sociale » de la CAF en 2013. Il est fortement soutenu par la Communauté de Communes comme fer de lance d'une politique jeunesse intercommunale hors Saverne. Ce soutien intercommunal se formalise depuis quelques années dans le cadre d'une convention pluriannuelle. Son intervention est forte sur une dizaine de communes de la Communauté de Communes. Porteuse de projets multipartenariaux à long terme, prenant en compte les problématiques des jeunes et du territoire, l'association RAJ de Monswiller a enrichi son activité par un réel travail en réseau.

Suite à la fusion des communautés de communes de Saverne et de Sommerau, le périmètre d'action du RAJ s'est agrandi. Il intervient régulièrement dans les collèges du territoire, notamment auprès des collèges de Dettwiller et Saverne Poincaré et plus récemment dans celui de Marmoutier, en proposant des animations et activités hors temps scolaire.

Le RAJ se montre très actif dans le travail partenarial et s'engage aux côtés du CSC Ilot du Moulin dans des actions communes et complémentaires. De véritables axes de travail ont émergé suite à un « nouveau » dialogue entre les structures. Un projet est notamment prévu cet été autour du quartier prioritaire de la ville réunissant les deux structures autour de l'animation de rue et du partage des savoir-faire.

L'association a investi un local supplémentaire à Saverne. Baptisé « Part'âge », il est destiné au développement d'activités familiales intergénérationnelles.

Une fabrique citoyenne intercommunale devrait également voir le jour, avec pour objectif de déployer autour du RAJ des coordinations d'acteurs, notamment pour répondre à des besoins locaux, faciliter la prise d'initiative et l'auto-organisation des citoyens, encourager la créativité et l'innovation sociale et favoriser la prise en compte du développement durable dans les projets, prioritairement dans les zones non couvertes par le RAJ sur l'intercommunalité.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 8 200 € au titre de 2019.

La commission territoriale Ouest réunie le 9 septembre 2019 a émis un avis favorable à la proposition d'aide au fonctionnement de l'association RAJ de Monswiller pour un montant total de 8 200 €.

Sur le territoire Sud:

La Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Barembach

Créée en 1982, la MJC de Barembach participe activement à l'animation socio-culturelle en direction des habitants et des jeunes de la Vallée de La Bruche. L'association gère un accueil de loisirs sans hébergement et un secteur d'animation jeunesse très dynamique. Ses principaux objectifs sont :

- Proposer des activités aux jeunes accessibles à tous,
- Etre à l'écoute des jeunes et s'inspirer de leurs idées,
- Donner aux jeunes la possibilité de s'engager et développer leur autonomie,
- Inclure les jeunes dans la vie locale,
- Améliorer l'image des ados auprès des habitants,
- Renouveler et renforcer le bénévolat associatif.

En 2015, La MJC de Barembach a obtenu l'agrément Espace de vie Sociale (EVS) délivré par la CAF autour des axes sur la parentalité, la citoyenneté, la culture et loisirs et la solidarité. Cet agrément a permis à l'association de s'inscrire dans une dynamique

associant dans ses projets des habitants et des acteurs locaux (collèges, écoles primaires, l'association Le Repère, le réseau de lecture publique..). L'association fonctionne avec 2 salariés, 2 volontaires en service civique et compte 600 adhérents, dont 30 bénévoles actifs.

En juin 2017, la MJC a créée « Solidarité Jeunesse » en partenariat avec l'association le Repère de Schirmeck et le soutien des communes de Schirmeck, Barembach et Wisches, de la CAF et de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Quatre axes ont été ciblés et concernent principalement la sensibilisation aux risques de la vie quotidienne, l'ouverture culturelle, l'accès aux loisirs, et l'accompagnement des jeunes à l'autonomie et à l'engagement.

Dans le cadre cette démarche plusieurs actions ont été menées en 2018-2019, notamment en matière de prévention, dans les établissements scolaires, auprès des collégiens et des lycéens : participation aux semaines de la santé et à des actions sur la sécurité routière. Pour mener à bien, ces actions, la MJC s'appuie sur les supports et l'ingénierie mis à disposition par le Département.

En matière d'accès aux loisirs, la MJC a poursuivi ses actions d'ouverture culturelle et d'accès aux loisirs par la réalisation de spectacles de théâtre par les jeunes, la participation au mois de l'autre et à des actions culturelles menées en partenariat avec la cité scolaire de Schirmeck.

Afin de pallier aux problèmes de mobilité des jeunes, la MJC s'est dotée de 2 véhicules, dont un mis à disposition par la commune de Schirmeck, pour aller à leur rencontre dans les communes les plus éloignées.

Pour cette année écoulée, la MJC a renforcé son partenariat avec les deux collèges du territoire (La Broque et Schirmeck) par la présence de ses animateurs dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) porté par le Repère.

Enfin la MJC, participe activement à l'instance prévention mis en place sur le territoire dans le cadre de la démarche PEPS de la Vallée de la Bruche, aux côtés des services du Département et des partenaires locaux.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à l'association une subvention de 2 000 €, au titre de 2019.

La commission territoriale du territoire d'action Sud réunie le 9 septembre 2019 a émis un avis favorable à la proposition d'aide au fonctionnement de 2 000 € à la MJC de Barembach pour 2019.

Sur le territoire Départemental :

Le Département finance des associations départementales qui interviennent de manière générale dans le domaine socio-éducatif et notamment en faveur des jeunes de 10 à 25 ans. Elles visent à renforcer l'impact de la politique jeunesse départementale dans différents domaines et notamment par le développement d'actions transfrontalières, de projets de solidarité internationale ou européenne.

L'Association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED)

L'AMSED existe depuis 1998, comme centre de ressources pour l'Alsace. Cette structure dispose d'une reconnaissance des instances européennes. L'association qui emploie 8 ETP développe un centre de ressources « Jeunesse, Mobilité et Promotion de la diversité culturelle et la citoyenneté des jeunes ». Elle y propose l'accompagnement des jeunes dans les activités de citoyenneté active et de mobilité européenne et internationale, ainsi que l'appui aux associations locales de jeunesse dans la conduite d'actions liées à la

mobilité et à la promotion de la diversité culturelle.

Son plan d'actions 2019, dans la continuité de l'année précédente, comporte 5 orientations :

- L'accompagnement de petites associations de jeunes dans la conduite d'activités d'envergure européenne ou internationale,
- L'information de ces associations et des jeunes ayant moins d'opportunités sur les dispositifs européens et internationaux de soutien aux projets liés à la citoyenneté active, à la mobilité et à la diversité,
- La formation de ces associations et de ces jeunes à la conduite de projets d'envergure européenne ou internationale, notamment dans le cadre du Programme Européen Jeunesse Erasmus+,
- L'appui à la mobilité internationale et européenne de ces jeunes par l'implication active dans diverses actions sociales, culturelles, éducatives et citoyennes, liées à la diversité culturelle,
- La réalisation par l'association elle-même d'activités à dimension européenne et méditerranéenne, liées à la promotion de la diversité culturelle, et à l'éducation à la citoyenneté.

Son action concerne essentiellement un public de jeunes ayant moins d'opportunités de mobilité et d'associations disposant de peu de moyens de développer ou d'accompagner des projets individuels ou collectifs de jeunes.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 7 000 €, au titre de 2019.

Réseau Express Jeunes/Youth Express Network (YEN)

L'association Réseau Express Jeunes, engagée depuis 25 ans en faveur de la mobilité des jeunes, a acquis au fil des années, une réelle expertise dans le domaine des projets transfrontaliers et en matière de mobilité internationale des jeunes. De même, ses actions de formation et d'information, notamment en direction des animateurs et responsables de projets, commencent à porter leurs fruits.

Ce réseau associatif est constitué de 31 associations membres issues de 22 pays européens avec un réel ancrage local et une bonne connaissance des réalités transfrontalières.

Au niveau départemental, l'association accompagne différentes structures et initiatives, dont certaines en milieu rural. L'action de Réseau Express Jeunes porte sur les 3 axes suivants :

- la mobilité des jeunes, des bénévoles, des professionnels de la jeunesse et de l'insertion,
- le travail transfrontalier,
- l'accompagnement méthodologique des associations, des animateurs, et des groupes de jeunes au montage de projets européens et transfrontaliers.

Son programme 2019 s'inscrit autour de 5 objectifs :

- Offrir toujours plus d'opportunités de mobilité transfrontalière, européenne et internationale pour les jeunes Bas-Rhinois-es, notamment par des ateliers de sensibilisation dans les missions locales et les centres socio-culturels,
- Impulser et faire vivre le travail transfrontalier, par des bourses et des aides au montage de projets,
- Promouvoir l'engagement citoyen pour la participation et l'inclusion sociale des jeunes, pour l'éducation aux Droits de l'Homme, pour l'éducation non-formelle et interculturelle, essentiellement au travers de propositions de formations et de manifestations publiques,

- Favoriser l'accueil et l'inclusion sociale des jeunes réfugiés et jeunes migrants basrhinois en leur ouvrant l'accès aux activités de l'association,
- Etre un partenaire associatif actif aux côtés des institutions, en proposant des formations, du soutien et du conseil au montage de projets transfrontaliers et sur les questions de volontariat, de bénévolat et de gouvernance associatifs.

L'association Réseau Express Jeunes travaille en partenariat avec la Fédération Départementale des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin autour de projets de mobilité et à travers l'élaboration d'une formation liée aux questions du « vivre-ensemble, de la citoyenneté et des valeurs de la République ».

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 €, au titre de 2019.

Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC)

Le MRJC est un Mouvement de Jeunesse et d'Education Populaire national, géré et animé par des jeunes âgés de 16 à 30 ans. Il vise à encourager l'engagement des jeunes et leur implication dans la vie de leur territoire. Vingt-cinq personnes assurent le fonctionnement de la structure qui compte environ 200 membres, essentiellement âgés de moins de trente ans. Une place principale est laissée aux jeunes dans la gouvernance de l'association (20 ans de moyenne d'âge).

Le MRJC se propose d'être un acteur éducatif en proposant des séjours qui constituent une porte d'entrée d'un engagement collectif dans la durée. Son offre est particulièrement dirigée vers un public de jeunes ruraux, dans des secteurs où il existe peu d'offres. L'association accompagne les jeunes dans leurs projets et leur prise de responsabilités. La subvention de fonctionnement départementale est essentiellement fléchée vers la formation des jeunes bénévoles engagés.

La délégation est composée d'équipes de bénévoles réparties dans le Département. La plupart des jeunes militants et bénévoles sont implantés sur les secteurs de Saverne/Marmoutier, Hochfelden, Villé, Benfeld/Rhinau et Strasbourg. Les locaux du MRJC à Strasbourg sont une ressource pour maintenir le contact avec de jeunes ruraux s'y retrouvant pour leurs études.

Au-delà des sections existantes et des animations régulières sur ces territoires, des temps forts mobilisent également des jeunes Bas-rhinois résidant sur l'ensemble du Département : des camps et séjours de vacances, des temps de réflexion et de formation en direction des jeunes encadrants, visant notamment à accompagner la prise de responsabilité et la mise en œuvre de projets.

2019 est l'occasion de fêter les 90 ans de l'association. Les jeunes bas-rhinois de 13 à 30 ans, ainsi que les anciens du mouvement ont été invités à un évènement organisé à cette occasion le 14 septembre 2019. Des jeunes agriculteurs ont été invités à participer à des tables rondes autour de l'environnement et de la ruralité en Alsace aujourd'hui. Des stands de partage de savoir-faire ont été également montés.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 € au titre de 2019.

Fédération des Centres Socio-culturels du Bas-Rhin (FD CSC)

La FDCSC du Bas-Rhin est membre de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), tête du réseau de plus de 1 200 centres sociaux qui lui sont affiliés et qui a notamment pour missions :

- de soutenir le développement des fédérations et des centres existants et

- d'accompagner à la création de nouveaux centres sociaux, de nouvelles fédérations,
- de former et de qualifier les acteurs du réseau, salariés et bénévoles,
- de développer des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des centres sociaux et socioculturels.

Elle fédère 25 centres qui assurent un développement local et une animation territoriale sur l'ensemble des 35 centres que compte le département.

L'objectif principal poursuivi par la FD CSC est de renforcer la qualité globale de l'action de l'ensemble des structures par l'animation du réseau et l'accompagnement de chaque centre socio-culturel. Cette fédération permet de consolider les démarches collectives et l'élaboration d'une vision stratégique partagée entre les centres socio-culturels et les partenaires institutionnels, formations collectives sur des thèmes tels que la laïcité, les faits religieux, l'Education Populaire, les valeurs de la République, etc...

La Fédération poursuit le renforcement de la dynamique d'animation du réseau fédéral à travers la communication, la formation, la valorisation du bénévolat et la mutualisation d'une partie de la gestion courante.

Par ailleurs, la FD CSC est également impliquée dans les projets et démarches portés par le Département ou avec d'autres partenaires institutionnels, tels le Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie associative (CODEVA), l'accueil des volontaires en service civique, l'évolution des contrats d'objectifs avec les centres socio-culturels, la formation des bénévoles et la sécurisation financière des structures.

Elle a organisé les journées professionnelles de l'animation globale (JPAG) à Strasbourg l'an dernier. Cette manifestation nationale proposée par la fédération nationale des Centres sociaux a été soutenue par le Département en allouant une subvention de 2 500€ et en invitant les participants à un accueil apéritif au Vaisseau.

Il est proposé de décider d'attribuer à l'association FD CSC une subvention de 6 500 €, au titre de 2019.

La commission Enfance Famille Education, réunie le 5 septembre 2019, a émis un avis favorable aux propositions d'aide au fonctionnement de l'AMSED, du REJ, du MRJC et de la FD CSC pour un montant total de 19 500 € pour 2019.

Code enveloppe bubgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
43232	65-6574-33	26 000,00 €	20 700,00 €	20 700,00 €
21102	65-6574-33	23 500,00 €	18 100,00 €	16 200,00 €
43233	65-6574-33	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
30475	65-6574-33	106 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 55 400 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives en faveur des jeunes bas-rhinois.

Strasbourg, le 20/09/19 Le Président du Conseil Départemental

V

Frédéric BIERRY